

LA GESTION DE L'EAU FACE AU DÉFI DES INCERTITUDES

INTRODUCTION

par Louis **HUBERT**¹

Monsieur le Président, monsieur le Secrétaire perpétuel, chères consœurs et confrères, et chers amis

La COP 21 de Paris en décembre 2015 a été un grand succès diplomatique pour la France et une avancée décisive pour la Planète. Plus de 110 pays ont ratifié l'accord à ce jour, permettant son entrée en vigueur moins d'un an après la COP.

Pour autant, même si toutes les mesures de limitation des émissions de gaz à effet de serre et d'atténuation du changement climatique, proposées par les différents États à cette occasion, étaient mises en œuvre, ce qui n'est pour l'instant pas le chemin pris, le réchauffement de la planète serait au mieux de 3 °C à l'horizon 2100, selon les modèles du GIEC (groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), ce qui d'une part ne correspond pas à l'objectif validé par l'Accord de Paris, qui consiste à viser une augmentation de 2°C au plus (si possible 1,5°C), d'autre part ne serait pas sans conséquence sur notre climat.

Si le thème de cette séance doit nous inviter à relever le défi des incertitudes, nous sommes paradoxalement face à une certitude : la société, notre modèle actuel de développement, ne sont absolument pas adaptés aux conséquences du changement climatique, et à la situation qu'elles auront à connaître à la fin de ce siècle. Il y a donc urgence et nécessité impérieuse de s'y préparer et de s'adapter, tout en conduisant une politique ambitieuse d'atténuation. En effet faute d'anticiper de manière coordonnée les dérèglements à venir, de nombreux territoires se retrouveraient régulièrement dans des situations de fort déficit en eau et de fortes demandes de la part de chaque activité humaine ce qui conduirait inmanquablement à des situations de crise et de conflit.

On notera que si les mesures d'atténuation issues de la COP 21 n'étaient pas mises en œuvre, les bouleversements seraient tels que l'adaptation serait illusoire. En effet au-delà d'un certain seuil de réchauffement, par exemple les + 4°C d'ici 2100 du scénario RCP 8.5 (*Representative Concentration Pathway 8.5*), qui correspond aux tendances actuelles d'émissions, les scientifiques ne peuvent pas prévoir ce que l'emballement du système nous réserverait mais assurent que ce serait « chaotique ».

En tant que membre correspondant, et directeur de la stratégie territoriale à l'agence de l'eau Seine Normandie, je peux témoigner que cette préoccupation est désormais très prégnante dans les agences de l'eau et leurs instances politiques (comités de bassins).

Nous avons engagé fin 2015, sous l'impulsion de notre président de Conseil d'administration, préfet de bassin Seine Normandie (JF CARENCO), et de notre président de Comité de bassin (F SAUVADET), l'élaboration d'une stratégie d'adaptation au changement climatique, qui vient d'être

¹ Membre correspondant section 7 « Environnement et territoires ».

approuvée à l'unanimité par le comité de bassin après une démarche collaborative menée tout au long de l'année 2016.

Il en est de même pour les autres agences, et leurs comités de bassin, qui ont tous entrepris le même type de démarche, saluée et encouragée par la ministre de l'environnement.

Ces stratégies doivent être mises en œuvre à travers les documents de planification (urbanisme, eau,...) et les programmes pluriannuels des agences de l'eau.

Les activités agricoles sont à la fois celles qui seront et sont déjà les plus impactées car elles sont par nature dépendantes du climat et de la météorologie ; mais ce sont également celles pour lesquelles nous avons pu mobiliser le plus grand nombre d'actions concrètes ou de stratégies locales d'adaptation. Comme le souligne un membre de notre comité de bassin, représentant de l'agriculture : « l'agriculture ne devrait pas être un problème mais une solution ».

Le groupe eau intersection de l'Académie a récemment conduit un travail approfondi, sous la houlette de Christian LÉVÊQUE, concrétisé par la publication d'un rapport de grande qualité, en 2013 : « eau et agriculture : débats et perspectives ». [Christian LÉVÊQUE qui a présidé votre assemblée, que je connais et apprécie particulièrement en tant que membre éminent du conseil scientifique de notre comité de bassin].

Il a semblé important, de prolonger ce travail et la section 7 de l'Académie a donc proposé cette session sur « **la gestion face au défi des incertitudes** », ou en d'autres termes face au changement climatique.

Je vous remercie, monsieur le Président, d'avoir permis de concrétiser ce projet.

Cette session s'articule en trois interventions d'un quart d'heure/20 mn chacune.

1ère intervention « **Utilité et limites des modèle climatiques** » : Agnès DUCHARNE, directrice de recherches au CNRS, correspondante de l'Académie, ancienne membre du conseil scientifique du comité de bassin Seine-Normandie. *Destinée à fixer le « décor »*

2ème intervention « **La prise de conscience du changement climatique par le monde agricole ; comment éviter l'inaction face aux doutes ?** » : Frédéric LEVRAULT, expert « changement climatique » de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture [que nous avons sollicité pour nous aider à élaborer notre stratégie d'adaptation au Changement climatique]. *Comment une profession doit s'y préparer et s'adapter avant qu'il ne soit trop tard ;*

3ème intervention « **Quelles inflexions donner à la politique de gestion participative de l'eau dans la perspective d'un changement climatique ?** » : Michel DANTIN, maire de Chambéry, député européen, président du Comité de bassin Rhône-Méditerranée. *Comment un élu doit faire la synthèse et agir à court terme face à ces défis de long terme*

Le débat avec la salle sera ouvert par un « grand témoin », Hervé LE TREUT, membre du groupe intergouvernemental pour l'évolution des climats, membre de l'Académie d'agriculture, membre de l'Académie des sciences, et par ailleurs conseiller changement climatique de la région Nouvelle Aquitaine.

Et la conclusion : Guy FRADIN, ingénieur général honoraire des ponts, des eaux et des forêts, correspondant de l'Académie, président du Conseil d'administration de l'agence de l'eau Rhin-Meuse, gouverneur au Conseil mondial de l'eau.

Je voudrais remercier Maurice de VAULX et Katia LAVAL, membres titulaires, qui ont joué un rôle déterminant pour faire mûrir et porter ce projet au sein de la section 7 et de l'Académie avec l'aide de notre président de section Denis COUVET.